II. TRANSITION ENERGETIQUE ET S3REnR

01

Actualités S3REnR

S3REnR



1. Annulation décret S3REnR

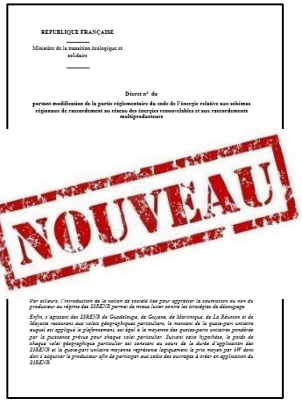
Décision du Conseil d'Etat du 22/12/17 d'annuler le décret du 11 avril 2016 relatif aux S3REnR

4 principales dispositions concernées :

- Application du seuil de 100 kVA pour le raccordement sur un même poste de projets liés
- Modalités d'adaptation des schémas
- Critères et modalités de révision des schémas (solde)
- Modalités de traitement des demandes de raccordement dans un schéma saturé

S3REnR

2. Projet de décret S3REnR & GMP



→ En cours : Projet de décret portant modification de la partie réglementaire du code de l'énergie relative aux S3REnR et aux raccordements multi-producteurs (passage en CSE le 27/02/2018)

Rétablissement des dispositions du précédent décret

Ajout des dispositions suivantes :

- Elargissement des critères d'adaptation
- Précision sur le périmètre des ouvrages propres
- Précision sur la date d'entrée en vigueur

Intégration de dispositions sur les groupements multi-producteurs



02

Propositions et suite des travaux

GT Anticipation de la CPSR

Anticiper le développement des réseaux avant les S3REnR

- Réaliser les études, concertations, autorisations en amont des S3REnR pour gagner 5 ans sur les délais des travaux structurants
- Echanger régulièrement avec les producteurs sur leur vision à 5/10 ans de la localisation des projets EnR
- Maitriser les coûts échoués des études d'anticipation
- Penser dimensionnement durable des ouvrages S3REnR

Autres réflexions pour accélérer la transition énergétique

- Prévoir dès l'élaboration des S3REnR qu'une part des gisements soit raccordée directement en HTB (gros parcs)
- Séparer les composantes HTB et HTA de la quote-part des schémas